

Forums pour les joueurs

## Aide addiction au casino

Par Profil supprimé Posté le 23/03/2022 à 16h15

Bonjour pouvez vous me dire si vous avez réussi à guerrier d'une addiction de casino et me dire comment vous vous en êtes sorti merci

### 7 réponses

---

Chloe12 - 27/03/2022 à 18h04

Bonjour Kev59,

Bienvenue sur le forum ! Heureusement, il est possible de s'en sortir. Il faut bcp de volonté ! Je ne sais pas si tu es addict aux casinos terrestres ou en ligne...si terrestre,tu peux te faire interdire. Pour les casinos en ligne, cela est plus compliqué car interdits en France. Je te conseille de fermer tous tes comptes en invoquant une addiction.

Perso, ce qui m'a permis d'arrêter c'est de clôturer le compte bancaire que j'utilisais exclusivement pour déposer. Cela fait maintenant plusieurs semaines que je ne joue plus. Impossible de déposer donc impossible de jouer.

Je te souhaite de trouver la motivation de tt stopper. Crois moi, on est bien plus serein loin du jeu !

Au plaisir de te lire.

Profil supprimé - 28/03/2022 à 08h15

Bonjour chloe merci pour ton commentaire.

Pour les casinos terrestre je suis interdit en France et Belgique et pour les casinos en lignes c'est plus compliqué il y en a tellement mais à chaque fois je me fais interdire quand j'ai dépense mon argent dessus. Et le fais de ne plus jouer est ce que tu te sent mieux ?

Chloe12 - 28/03/2022 à 09h33

Bonjour Kev59,

Je sais très bien à quel point c'est compliqué de se faire interdire d'un casino en ligne. Pour ma part, je me disais que le casino qui clôturé directement est sérieux et celui qui refuse ou met bcp de tps est à fuir dc du coup ça me permettait déjà de faire le tri et de ne plus jouer sur ceux infréquentables.

Oui je me sens bcp mieux, plus cette peur de ne pas être payée ou que mon mari découvre que j'ai replongé.

Je mets de l'argent de côté pour de beaux projets. Bien plus intéressants et importants que de donner mon argent à des casinos...

Ce n'est pas facile mais sincèrement, on est mieux sans ! Je joue encore de tps en tps mais en mode test pour du fun, aucun enjeu.

Bon courage !

Profil supprimé - 28/03/2022 à 13h11

Bonjour, est-ce que par hasard vous savez si en faisant la démarche d'interdiction pour les jeux en ligne sur le site de l'ANJ, cette interdiction comprendra aussi les casino en ligne étant donné qu'ils ne sont pas installé en France ?

Chloe12 - 28/03/2022 à 16h32

Bonjour Roy,

A mon avis, les casinos en ligne étant illégaux en France, l'interdiction ne comprendra que les sites légaux (FDJ etc).

Profil supprimé - 28/03/2022 à 17h28

Non à chaque fois il faut faire la démarche pour ce faire interdire sur le casino concerné et il y en a tellement

Profil supprimé - 28/03/2022 à 17h47

Merci de votre réponse Chloé, je pensais la même chose, j'appellerai quand même pour avoir plus de renseignements